



COMMUNIQUÉ
Paris, le 27/10/2024

VOITURE SANS PERMIS = VOITURE SANS SÉCURITÉ : 30 % DES VOITURES LÉGÈRES SANS PERMIS NE SATISFONT PAS AU CONTRÔLE TECHNIQUE, D'APRÈS LE NOUVEAU BAROMÈTRE PUBLIÉ PAR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET AUTOVISION.

L'association « 40 millions d'automobilistes » publie aujourd'hui, dimanche 27 octobre 2024, les résultats de son premier [Baromètre du contrôle technique "cyclo, moto et quadricycles à moteur"](#). Ce document présente un bilan des 6 premiers mois de mise en œuvre du contrôle technique dédié aux motocycles, cyclomoteurs et voitures sans permis. Celui-ci a été réalisé grâce aux données collectées par le réseau Autovision, qui dispose de plus de 1 000 centres de contrôle technique partout en France.

Pour télécharger gratuitement le *Baromètre du contrôle technique « cyclo, moto et quadricycles à moteur »*, [cliquez ici](#).

Ce Baromètre « cyclo et VSP » 2024 révèle que les quadricycles légers à moteur (aussi appelés « voiturettes » ou « voitures légères sans permis ») présentent des taux de défaillance et de contre-visite particulièrement élevés par rapport aux autres véhicules, attestant ainsi du manque d'entretien chronique de ces véhicules par leurs propriétaires et le danger qu'ils représentent pour la sécurité des usagers.

Un contrôle « allégé » par rapport au contrôle technique automobile

Le contrôle technique cyclo et VSP est un contrôle « allégé » par rapport au contrôle technique automobile. Il présente en effet deux fois moins de points de contrôle que pour celui des voitures de tourisme et le nombre des défaillances potentiellement relevées à l'occasion du contrôle technique est 4 fois moins élevé : il passe ainsi en revue 77 points de contrôle (contre 133 pour les voitures particulières) et 161 défaillances potentielles (contre 613 pour le contrôle technique automobile). De plus, les motos, cycles et voiturettes ne sont appelés à passer le contrôle technique que tous les 3 ans à partir de la 5^{ème} année de mise en circulation (contre tous les 2 ans à partir du 4^{ème} anniversaire pour les véhicules de tourisme).

« Pour autant, cet examen technique n'est pas un contrôle au rabais, et les données contenues dans ce Baromètre démontrent toute son utilité, en particulier pour les voitures sans permis, qui se révèlent être aussi souvent des voitures sans sécurité eu égard au très fort taux de contre-visite et de défaillances constatées sur ces véhicules. Le contrôle

technique joue là tout son rôle de premier maillon dans la chaîne d'entretien des véhicules, en faisant prendre conscience aux propriétaires de la nécessité de garder son véhicule en bon état général de marche », estime Philippe Nozière, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Des défaillances élevées pour les voitures légères sans permis

Entre le 15 avril et le 30 septembre 2024, dans les centres de contrôle du réseau Autovision, 83 149 véhicules de la catégorie L ont passé le contrôle technique cyclo et VSP. Malgré le nombre réduit des points de contrôle, le taux de défaillance est particulièrement élevé pour la sous-catégorie L6, (voitures légères sans permis) : 29,36 % de VSP légères se sont vu prescrire une contre-visite et 85,34 % des véhicules présentés au contrôle technique présentent au moins une défaillance (74,03 % présentent une défaillance de sécurité et 11,31 % présentent une défaillance liée aux émissions polluantes).

« Ces véhicules mal entretenus posent un réel problème, essentiellement en termes de sécurité routière. Cela semble d'autant plus grave que de plus en plus de très jeunes conducteurs (à partir de 14 ans) se retrouvent au volant de ces petits véhicules. On comprend les parents qui font le choix pour leurs enfants de ces quadricycles légers plutôt que d'un scooter ou d'une mobylette parce qu'ils semblent plus sécurisants, mais la condition pour qu'ils le soient réellement est de procéder à l'entretien qui convient », explique Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

Le contrôle technique, un réflexe à avoir

L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle que le contrôle technique périodique est obligatoire. Il constitue surtout une étape essentielle dans l'entretien de nos véhicules. Sa validation garantit leur bon état de marche général et un impact moindre sur l'environnement.

Bernard Bourrier, président du réseau Autovision, était l'invité de l'émission *En roue libre* #8. À cette occasion, il est revenu sur les résultats du Baromètre 2024 et a réaffirmé l'importance du contrôle technique auto, comme moto et VSP pour améliorer la sécurité routière et réduire les émissions polluantes des véhicules. Pour voir l'intégralité de son intervention dans *En roue libre*, [rendez-vous à ce lien](#) (Vrai/Faux : Les voitures sans permis sont mieux entretenues que les véhicules légers ; à partir de 25:50) ou sur [la chaîne YouTube « 40 millions d'automobilistes »](#).

Pour télécharger gratuitement le *Baromètre du contrôle technique « cyclo, moto et quadricycles à moteur »*, [cliquez ici](#).



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europeen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com